



HAL
open science

La révision du PLU, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans

Sabine Girard

► **To cite this version:**

Sabine Girard. La révision du PLU, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans. Colloque final du Programme Cit'IN : Experimentations démocratiques pour la transition écologique, GIS Démocratie et Participation, Apr 2021, Paris, France. hal-03349741

HAL Id: hal-03349741

<https://hal.science/hal-03349741>

Submitted on 25 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Cit'in – Expérimentations démocratiques pour la transition écologique

RESTITUTION DES RECHERCHES DU PROGRAMME CIT'IN

Jean-Michel Fourniau

Président du Gis *Démocratie et Participation*, en charge du programme Cit'in

Benoît Labbouz

Rapporteur du programme Cit'in

Solène Tournus

Chargée de mission pour le programme Cit'in



Projet « RÉALISTE » : Toulouse, Montpellier

Projet « Écopiste » : Rion-des-Landes

Projet « ACTE » : Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Montpellier

Projet « Zones de gratuité » : 12 terrains

Projet « Infrapolitique » : Montreuil, Villeurbanne, Lyon

Projet « Excipient » : Strasbourg, Ardèche méridionale, Pays de la Provence verte, Haut-Jura, Mouans-Sartoux

Projet « Cittep » : Blayais, Gave de Pau

Projet « Démoster » : Digne-les-Bains, Redon

Projet « Tacite » : Amiens, Grasse, Pays de Bray, Paris

Projet « Numactt » : Nantes, Occitanie (Toulouse)

Projet « Quartiers populaires » : Roubaix

Projet « PLU participatif » : Saillans

Colloque final du programme Cit'in - 7 et 8 avril 2021

- Granjean Alain et Hélène Le Teno et Paul-Marie Boulanger, « Transition », (point de vue 1 et 2), in Bourg D., Papaux A., *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2015, pp. 1006-1015
- Hopkins, R., *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal, Écosociété, (2008) 2010.
- Larrère Catherine, Larrère Raphaël, *Le pire n'est pas certain. Essai sur l'aveuglement catastrophiste*, Paris, Premier Parallèle, 2020
- Levy A., « La recherche-action et l'utilité sociale », in *Connexions*, n°43, 1984, pp.81-98.
- Pereira I. (2011), L'expérimentation sociologique pragmatique: entre participation observante et recherche-action (Document de travail), URL : <https://iresmo.jimdo.com/2011/05/08/1-exp%C3%A9rimentation-sociologique-pragmatique-entre-participation-observante-et-recherche-action/>.
- Soulé B., « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n° 1, 2007, p. 127-140.
- Zask Joëlle, *Zoocities. Des animaux sauvages dans les villes*, Paris, Premier Parallèle, 2020

LA REVISION DU PLU, UNE MISE A L'EPREUVE DE L'EXPERIENCE CITOYENNE RADICALE DE SAILLANS

Sabine Girard (Inrae, LESSEM)

Je vais vous présenter une partie des résultats du projet de recherche « Saillans », dans une première communication intitulée « La révision du plan local d'urbanisme, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de Saillans ». L'expérience citoyenne de Saillans, sera présentée en détail dans une seconde communication, en session 6. Pour résumé, en 2014, des citoyens se mobilisent, sur la base d'une critique de la démocratie représentative en France, remportent les élections municipales et mettent en place un projet alternatif de gouvernance municipale.

➤ Introduction

- **Le projet de recherche « Saillans » dans le programme Cit'In**

- une recherche « *en étant engagée* », avec un double objectif opérationnel et scientifique
- le cas Saillans
 - une expérience citoyenne dans l'institution visant à la subvertir
 - une expérimentation de « démocratie du faire » en prise et aux prises avec la transition écologique
- problématique générale
 - capacités et conditions des expérimentations citoyennes à « écologiser » et « démocratiser » l'action publique et les modes de vie dans les territoires






Une spécificité de ce projet scientifique concerne ma propre posture, puisque j'ai mené ces travaux de recherche, en tant que géographe de l'INRAE, à partir de 2016 en étant déjà par ailleurs engagée dans l'expérience saillansonne, comme élue depuis 2014. La candidature du projet Saillans au programme Cit'in obéit à un double objectif, opérationnel et scientifique : d'une part le besoin d'appui humain, conceptuel, méthodologique pour la mise en place d'un projet participatif qui se voulait plutôt innovant d'autre part, l'identification d'un intérêt scientifique à documenter ces potentielles innovations démocratiques.

La problématique s'est construite petit à petit, et a été très orientée par le terrain. L'expérience a été initiée par des citoyens mais elle prend place au sein de l'institution, tout en cherchant à la subvertir. Elle donne une place importante à l'agir citoyen. C'est en ce sens que l'on peut parler d'expérience et d'expérimentation citoyenne. La préoccupation première était d'ordre démocratique (comment gouverner la commune et élaborer une action publique), mais petit à petit les enjeux de transition écologique sont devenus centraux. Ainsi, si on reconstruit à posteriori la problématique générale, on peut dire que ce projet s'est intéressé aux capacités et aux conditions d'expérimentations citoyennes à écologiser et démocratiser à la fois l'action publique et les modes de vie, les pratiques quotidiennes des habitants.

➤ **Matériel & méthode**

Le terrain d'étude : la commune de Saillans

- Village rural de 1300 habitants
- Renouveau démographique : l'environnement moteur de migration
- Situé en Biovallée, berceau d'innovations sociales et sociotechniques
- Election en 2014 d'une liste « *collégiale et participative* »

INRAE

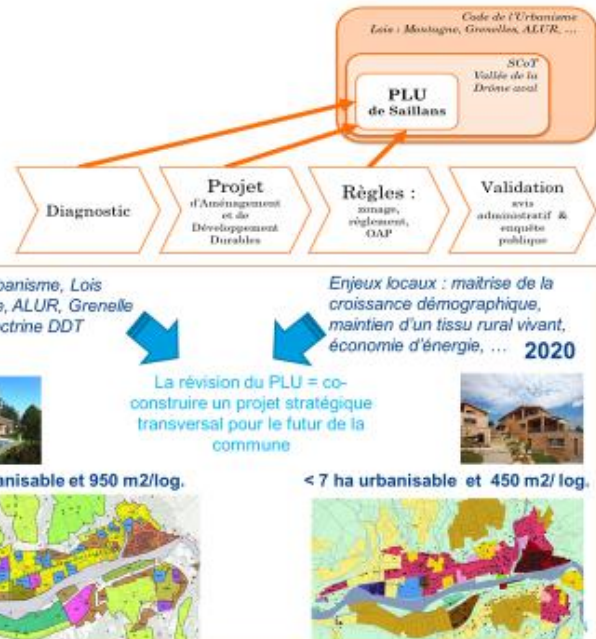
Concernant le terrain : Saillans est un village rural de 1300 habitants, avec de petits moyens humains et financiers, situé dans une vallée berceau d'innovations sociales, notamment en matière d'agriculture biologique, d'alimentation, d'éducation, d'énergie. L'expérience démocratique saillansonne est une innovation sociale de plus, dans cette vallée.

En 2014, est élue une liste citoyenne qui s'est auto qualifiée de « collégiale et participative ». Son projet est de modifier le rapport entre gouvernants et gouvernés dans la commune, de permettre aux habitants d'avoir une implication très forte dans la fabrique de l'action communale, avec des élus qui se mettent dans un rôle d'animation et d'accompagnement de ce travail citoyen.

En terme de démarche, nous avons analysé deux objets : (1) le projet de gestion collégiale et participative de la commune qu'on peut qualifier d'expérimentation citoyenne et (2) le projet de révision du plan local d'urbanisme.

➤ Matériel & méthode

Deux objets d'analyse



Un Plan Local d'Urbanisme est un document communal qui définit un projet global d'aménagement et d'urbanisme pour une décennie et qui fixe des règles locales pour la construction, l'utilisation des sols. Il doit respecter les principes du développement durable et s'inscrit dans un ensemble règlementaire national, régional, territorial, avec les SCOT, etc. Il obéit à une logique d'action publique de type planificatrice assez centralisée, qui suit des étapes précises dans un cadre assez contraignant. Il fixe un objectif d'écologisation de la politique publique : la lutte contre l'étalement urbain et la préservation des terres agricoles naturelles. Cet objectif se traduit localement par un enjeu fort en termes de foncier et de modes d'habitat. En 2008, la commune comptait environ 30 hectares urbanisables ; en 2020 il faudra passer à moins de 7 ha. Le modèle d'habitat jusque-là très présent d'une maison individuelle avec jardin, parking privés, en périphérie du village et toujours plus loin en périphérie, devient proscrit. Il s'agit davantage de développer des formes d'habitats groupés ou semi groupés avec des espaces communs partagés, recentrés sur le centre de la commune. Au-delà, le PLU est l'occasion de poser la question du modèle de développement économique et du modèle de développement démographique de la commune dans les années à venir.

➤ Matériel & méthode

Deux objets d'analyse



mise à l'épreuve au regard :

- du modèle dominant d'action publique
- des enjeux écologiques

Démarche d'analyse

- Conceptions et finalités des porteurs des 2 projets : enjeux démocratiques ; enjeux écologiques
- Offre de participation et dynamiques de (dés)engagements des individus (Fillieule, 2001 ; Nez, 2013 ; Petit, 2017)
- Effets en termes d'écologisation et de démocratisation de l'action publique et des pratiques : politisation (Hamidi, 2006 ; Talpin, 2011) / effets transformateurs des innovations (Klein et Harrison, 2006 ; Moore et al., 2015)

Données de suivi pendant 6 ans

- Observation participante de 640 événements participatifs ; émargements pour 78% d'entre eux
- 42 entretiens semi-directifs ; 500 questionnaires d'autoévaluation ; 30 réunions réflexives,
- Littérature grise : documents de projets, communication institutionnelle, e-mails, etc.



Poids du cadrage d'une politique publique sur une expérimentation citoyenne ?
 >> H: « visions » différentes de la transition écologique, dont la place des citoyens

Dans ce projet de recherche « Saillans », on a considéré la révision du plan local d'urbanisme, comme une mise à l'épreuve du projet participatif de la commune, à double titre : d'abord en termes de la capacité de cette expérimentation citoyenne à subvertir ou pas le modèle dominant, notamment au regard de la place et du rôle de citoyen dans la fabrication de l'action publique, mais aussi au regard de sa capacité à relever le défi de la transition écologique.

Au regard du thème de cette session, nous proposons d'interroger l'importance du cadrage de la procédure d'urbanisme sur l'expérimentation citoyenne, et de montrer en quoi elle est liée à des visions différentes de la transition écologique et de la place des citoyens dans cette transition écologique.

➤ Résultats

1. L'offre de participation : objectifs initiaux et dispositif proposé

Des finalités politiques, gestionnaires, écologiques ambivalentes :

- efficacité d'une politique publique VS émancipation citoyenne
- implication du plus grand nombre VS ambition écologique

Un dispositif participatif inédit et hybride :

- un « Groupe de Pilotage Citoyen » décisionnaire : ¼ élus et ¾ habitants tirés au sort ; alimenté par la concertation du grand public
- montée en compétence et recherche d'intérêt général local
- cadrage puis suivi-évaluation participatifs ; Garant de la concertation



En termes de résultats, je vous propose de balayer rapidement les intentions des porteurs du projet de révision du plan local d'urbanisme. Ce qui est intéressant — ça a déjà été soulevé par Gildas Renou et je pense que c'est assez générique de plusieurs expériences dans la transition écologique — c'est qu'il existe des conceptions assez différentes non seulement de la transition écologique, mais aussi de la participation des habitants sur des enjeux de transition écologique. Cette diversité de conceptions est interne à l'équipe d'élus et traverse l'ensemble de la population.

C'est ce qui explique des finalités multiples de la participation à la révision du plan local d'urbanisme : ces finalités, de nature politique, gestionnaire, écologique sont ambivalentes. Pour vous donner 2 exemples : d'un côté on cherche avant tout l'efficacité d'une politique publique, que le nouveau PLU soit à la fois adapté aux besoins locaux, approprié et qu'*in fine* les règles édictées soient bien respectées. Mais c'est potentiellement contradictoire avec la volonté d'accroître le pouvoir de décision des habitants, et notamment de développer un regard critique, y compris sur la manière dont on leur impose de participer, donc dans un cadre contraint. Une deuxième tension existe : d'un côté, on voudrait impliquer le plus grand nombre de personnes à la fabrication d'une politique publique et de l'autre côté atteindre une certaine ambition écologique, sur des questions nouvelles, complexes, assez techniques, qui demandent un certain temps d'appropriation, de prise de conscience, peut-être de montée en compétences.

Ces finalités contradictoires ont débouché sur la mise en place d'un dispositif participatif innovant et surtout hybride. Je ne vais détailler qu'un de ses éléments : la mise en place de ce qu'on a appelé un « groupe de pilotage citoyen », sur le modèle du panel citoyen. Ce groupe était décisionnaire (il a élaboré et validé l'ensemble des documents du PLU de façon accompagnée par des experts) et était constituée d'un quart d'élus et de 3/4 d'habitants tirés au sort. Il n'y avait pas de hiérarchie ni de travail parallèle, entre d'un côté les élus et de l'autre les habitants. L'originalité et la difficulté dans ce groupe était d'élaborer et de valider l'ensemble des documents du PLU, en s'appuyant sur la matière travaillée lors d'ateliers participatifs grand public.

➤ Résultats

1. L'offre de participation : mise en œuvre, débordements, ajustements

Bilan chiffré : une ample participation

- 93 événements en 3 ans ; impliquant 20 part. en moyenne
- 392 participants différents >> 1 hab. sur 3 a participé au moins 1 fois

Les difficultés rencontrées témoignent des tensions entre finalités

- Les désaccords de contenu : limitation de l'urbanisation, densification, nouveaux modes d'habitat >> divergence sur la nécessité et l'urgence écologique
- La remise en question des méthodes : légitimité de citoyens tirés au sort à décider ; marge de manœuvre réelle de la commune

Les difficultés sont exacerbées par le caractère technique et centralisé de l'urbanisme

- bureaucratie vs participation : opacité et non négociabilité des règles du jeu
- planification vs expérimentation : pas d'ajustement progressif ni d'accompagnement chemin faisant
- concertation vs codécision : séparation et hiérarchisation des formes de savoirs et des responsabilités
- tensions professionnelles pour les urbanistes



Moyens limités et pression temporelle : des contraintes supplémentaires

37

Je passe maintenant aux résultats de cette révision participative du PLU.

Le bilan chiffré montre qu'il y a eu une participation assez ample, avec de très nombreux événements participatifs, une participation par événement assez importante, très variable en nombre (de dizaines de participants à plusieurs centaines) selon les formats proposés. Il y a eu un grand nombre de participants différents : un habitant sur 3, enfants compris, a participé au moins une fois, mais bien sûr avec une grande variabilité de fréquence. La moitié de ces participants n'ont participé qu'une fois et d'autres ont participé de nombreuses fois.

Plus important que ce bilan chiffré, il nous semble intéressant d'analyser les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce dispositif. Le projet a fait l'objet de critiques et un collectif d'opposition s'est constitué. Les désaccords portaient sur le contenu, notamment sur le fait qu'on ferme des terres à l'urbanisation, qu'on densifie, et surtout qu'il y ait une demande de changer radicalement de mode d'habitat, et donc finalement des divergences sur l'importance et la nécessité qu'il y aurait à faire cette transformation face à l'urgence écologique. Les désaccords portaient aussi sur la méthode : en particulier la légitimité de citoyens tirés au sort à décider pour l'ensemble de la commune a été remise en cause.

Les difficultés rencontrées ont été fortement exacerbées par le caractère technique et centralisé de l'urbanisme. Quelques exemples : on a eu des tensions très fortes entre d'un côté une logique bureaucratique et de l'autre une logique participative, notamment du fait que l'administration est restée assez opaque sur les règles du jeu et aussi sur les marges de manœuvre réelles de la

commune et surtout n'a permis aucune négociation de ses règles. Or, la transparence sur les règles du jeu, les objectifs de pourquoi on participe et le fait qu'on puisse négocier les règles du jeu, à condition que ce soit argumenté, constituaient des principes propres à l'expérience citoyenne et au projet participatif de la commune. La procédure d'urbanisme imposait un cadrage d'élaboration de l'action publique très différent de celui auxquels étaient habitués les élus et les habitants.

Pour vous donner un autre exemple, il est apparu seulement très tardivement, et encore, en tirant les vers du nez des techniciens de la DDT, qu'il existait des normes implicites, de nature très politique, sur le taux de croissance démographique que l'administration accepterait de valider. Il ne s'agissait pas tant de produire un projet de qualité justifiant, par une densification exemplaire, l'accueil possible de X % d'habitants en plus, mais seulement de ne pas dépasser le taux de la métropole voisine. Cette politique de métropolisation, n'a jamais été présentée, ni expliquée et encore moins justifiée par le Préfet ou ses services, et ce malgré la requête formelle de la mairie et du Garant de la Concertation. La mairie a dû faire cet exercice de traduction, non sans soupçon de certains habitants de manipuler l'opinion.

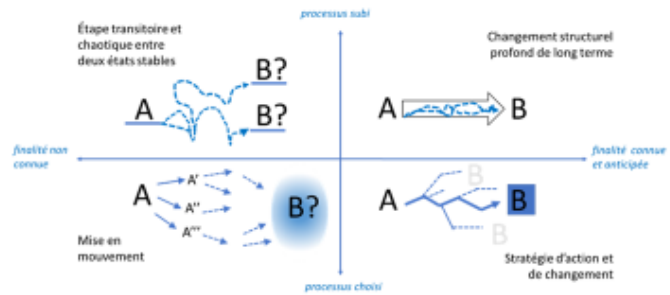
Un autre exemple de difficultés rencontrées repose sur la différence de logiques entre le mode d'action de la planification de la procédure d'urbanisme et celui du faire, de la mise en mouvement tel que nous le pratiquons au sein de la commune. Les habitants avaient l'habitude d'un ajustement progressif entre la fin et les moyens et d'accompagnement, chemin faisant des décisions et actions collectives. Mais cela n'était pas possible dans le cadre de la procédure de révision du PLU. Selon la logique planificatrice, il s'agit de définir d'abord des objectifs puis un projet et ensuite des règles, et au moment où s'élabore les règles, on ne peut pas revenir sur les objectifs. Alors, qu'en pratique, ce n'est qu'au moment de l'élaboration de ces règles que les habitants comprennent bien la portée des objectifs définis avant. On a aussi rencontré des difficultés par le manque d'accompagnement et même tout simplement d'ouverture à l'expérimentation. Par exemple, on s'est posé la question des résidences démontables et on a eu beaucoup de mal à trouver un appui de la part des partenaires, que ce soit l'administration ou les bailleurs, pour défricher cette solution innovante, qui pourtant pouvait répondre à des enjeux locaux.

Le troisième exemple concerne la difficulté entre concertation et codécision : d'une part l'administration et des partenaires d'urbanisme ont l'habitude de ne traiter qu'avec des élus et il existe de nombreux freins, ne serait-ce que dans le vocabulaire, à discuter avec des habitants. D'autre part, il y a une contradiction interne, liée au caractère très technique du champ de l'urbanisme, et qui demande aux participants un temps conséquent de montée en compétence pour être en capacité de donner leurs avis ou de faire des propositions ; au détriment du temps qui peut être laissé à la délibération et à la discussion.

Enfin, de fortes tensions professionnelles sont apparues pour les urbanistes, avec 2 missions dont ils n'ont pas l'habitude : une mission de traduction entre les aspects techniques et grand public, et une mission d'arbitrage, de décider en permanence qu'est-ce qu'il mérite participation parce que c'est de l'ordre du politique et qu'est-ce qui n'est qu'une opérationnalisation technique ? Ça, c'est un travail qui est difficile à faire. Enfin, la dernière difficulté est celle des moyens humains et financiers trop limités de la commune, au regard de l'ampleur du dispositif participatif qu'elle avait imaginé.

➤ Résultats

1. L'offre de participation : tensions de cadrage entre projet participatif et procédure d'urbanisme

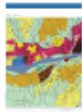


Représentation de différentes visions de la transition écologique (librement inspirée de J. Theys, 2017)



Le projet de gestion collégiale et participative de la commune 2014-2020

Conception de la transition écologique : mise en mouvement vers un futur ouvert, à construire pas à pas avec les habitants, par expérimentation et/ou délibération
 >> **Rôle des citoyens :** prendre part, apprendre, s'émanciper



Procédure d'urbanisme : révision d'un PLU

Conception de la transition écologique : plan d'action stratégique dans un cadre défini et contraignant, vers un futur anticipé, ajustable par concertation des habitants
 >> **Rôle des citoyens :** donner son avis, comprendre, appliquer



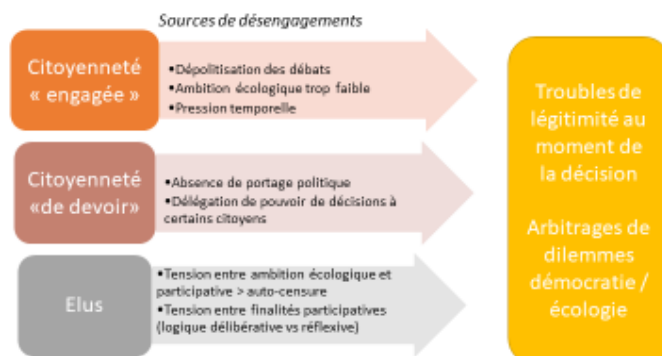
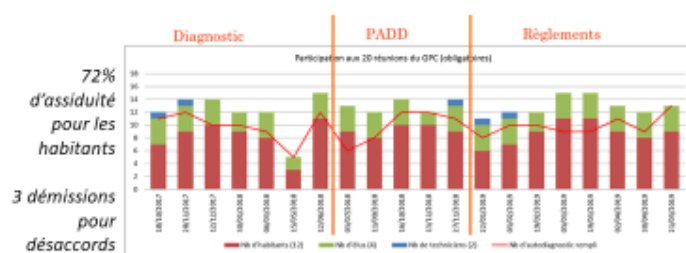
Je conclus cette partie sur le sujet précis de cette session. Les difficultés rencontrées s'expliquent par des différences de conception de la transition écologique et de la place des citoyens. D'un côté, le projet de gestion collégiale et participative conçoit la transition écologique avant tout comme une mise en mouvement vers un futur qui est ouvert, qui est à construire pas à pas avec les habitants, et une construction qui peut se faire par l'expérimentation et ou la délibération. Alors que du côté de la procédure d'urbanisme, on est dans une conception de la transition écologique comme un plan d'action stratégique, dans un cadre qui est défini, assez contraignant, vers un futur qu'on est en capacité d'anticiper et qu'on peut éventuellement ajuster par la concertation des habitants. Dans ces deux conceptions de la transition écologique, le rôle des citoyens n'est pas du tout le même : dans le cadre du projet participatif général de la commune, le rôle des citoyens est de prendre part, d'apprendre et de s'émanciper, alors que dans le cadre de la procédure d'urbanisme, c'est de donner son avis, de comprendre et d'appliquer les règles.

➤ Résultats

2. Les logiques et dynamiques de (dés)engagements

Le cas du Groupe de Pilotage Citoyen :
 12 habitants, 4 élus
 34 réunions (dont 22 obligatoires)

- D'inégales possibilités de participer perdurent selon les déterminants sociaux
- Les dynamiques d'engagement sont variables selon deux conceptions de la citoyenneté
- Les participants éprouvés, mais satisfaits, leurs engagements globalement confortés



J'en viens à une seconde partie de résultats. Cette tension de cadrage a eu des incidences assez fort sur les logiques et les dynamiques d'engagements et de désengagements des participants dans le dispositif participatif de révision du PLU. Je vais me centrer sur le cas du Groupe de pilotage citoyen (GPC), qui a été enquêté à partir d'entretien semi directifs.

On constate des inégales possibilités de participer des membres du GPC selon les déterminants sociaux assez classiques liés aux trajectoires de vie et la profession, au niveau d'éducation.

On a aussi observé des dynamiques d'engagement variables selon 2 conceptions différentes de la citoyenneté. Ces conceptions différentes de la citoyenneté sont assez corrélées à des conceptions de la transition écologique. D'un côté il y a une citoyenneté, qu'on va qualifier d'« engagée » : elle a des ressorts de motivation surtout idéologiques et d'enrichissement cognitif, avec une volonté de disruption du point de vue démocratique comme écologique. Le PLU est une opportunité de passer à l'action pour des enjeux qui sont d'ordres planétaires. De l'autre coté, on a une citoyenneté « de devoir », avec une motivation qui est plutôt du ressort de la réponse à une injonction d'élus et qui est plus en lien avec des choses concrètes sur le village. On va donc avoir des personnes qui parlent d'écologie sur un registre plus sensible de l'expérience vécue ou territoriale et pour lesquelles la transition écologique peut être vue comme quelque chose de subi de l'extérieur, à quoi on est obligé de faire face.

Selon ces deux types de citoyenneté, les motifs de désengagement dans le dispositif sont différents. Pour la citoyenneté engagée, les participants se désengagent lorsque les débats se dépolitisent par excès de technicité et quand l'ambition écologique est trop faible ou pas assez prise en compte. Ils ont essayé de re-politiser en permanence les débats. Du côté de la citoyenneté de devoir, les participants sont surtout démobilisés lorsque les élus ne portent pas assez le projet politique. Ils ne souhaitent pas porter la responsabilité de la décision, et conçoivent leur rôle comme un appui à la décision des élus. Ils vont en permanence essayer de se référer au grand groupe, à l'ensemble de la population ou se poser la question de s'ils représentent bien l'intérêt général.

Cela crée des troubles de légitimité au sein du groupe de pilotage citoyen au moment de la décision. Cela conduit également à des arbitrages entre démocratie et écologie. Par deux fois, il a été réalisé au profit de la démocratie, dans le sens où il est paru plus important pour les acteurs à ce moment-là de favoriser le processus participatif et donc la qualité de la façon dont serait prise la décision sur le résultat de cette décision (l'ambition écologique).

Enfin, cette expérience a été très éprouvante pour tous les participants, mais finalement il y a eu peu de désengagements réels : 3 démissions sur 16 personnes. Les évaluations montrent une très grande satisfaction, notamment liée aux apprentissages, puis un réinvestissement assez important de ces apprentissages pour des réengagements politiques ou associatifs.

➤ Résultats

3. Production et effets de la révision du PLU

- **Le nouveau PLU, un bilan aussi mitigé que les finalités étaient ambiguës**
 - Succès gestionnaire : ++ concertation ; + écologisation (à peine mieux que le minimum requis) ; plus-value citoyenne : territorialisation, appropriation, opérationnalisation
 - Un succès en demi-teinte au regard des finalités politiques de l'équipe municipale (sélectivité sociale / place décisionnaire des citoyens/ambition écologique)
- **La révision du PLU, un moteur de politisation à l'échelle du village**
 - Publicisation des enjeux démocratiques et écologiques
 - Révélation de conceptions conflictuelles de la citoyenneté et de la transition écologique >> structuration de nouveaux rapports de force dans le village
 - Le difficile exercice de la délibération :
 - succès de la longue construction du compromis sur les objectifs d'urbanisation (« un village à taille humaine »)
 - les résidences démontables : une décision clivante, révélant un conflit de valeur très symbolique
- **La révision du PLU, révélatrice et accélératrice de mutations territoriales**
 - Vers un nouveau modèle de développement économique (présentielle, ESS, collaborative)
 - L'appel de la « nature », et les risques de ségrégation (gentrification et alter-gentrification)
 - Les tensions entre groupes sociaux ; une élection marquée par la question identitaire



p. 12

Je vais devoir passer très vite sur la fin de cette présentation, par manque de temps.

Le troisième point de résultats porte sur les productions et les effets de la révision participative du PLU. Le PLU été vécu comme un succès du point de vue des gestionnaires. C'est plus questionnable du point de vue des finalités politiques. Il a constitué un très gros moteur de politisation à l'échelle du village. Il a révélé et accéléré de mutations territoriales en termes de modèle développement économique, sur le rapport à la nature.

➤ Conclusion

Les capacités transformatives des expérimentations citoyennes

- **Une subversion difficile des normes et pratiques dominantes localement**
 - La difficile subversion des normes et des pratiques institutionnelles supra-communales (administration, intercommunalité)
 - La rapide mais fragile transformation institutionnelle (rapports aux élus, techniciens, habitants, mouvements sociaux) ; la fin de l'expérimentation participative à Saillans
 - L'essaimage des normes et pratiques en France et au-delà : le symbole « Saillans »
- **La lente et profonde transformation de la culture démocratique dans le village**
 - La réouverture des possibles et de nouvelles prises sur le futur :
 - Exercice prospectif et de planification (projet de révision du PLU)
 - Enquêtes individuelles et collectives pour explorer différents chemins (projet communal)
 - Réinvestissement et amplification de l'agir commun hors institution



p. 1

En conclusion, du fait des difficultés de la subversion, le modèle de Saillans a dû se plier aux normes supra-communales, mais par contre on a pu observer des signe d'une transformation culturelle dans le village.

RESTITUTION DES RECHERCHES DU PROGRAMME Cit'in SOMMAIRE GENERAL

Introduction	1
Session 1 - Conceptions et pluralité des formes de l'agir citoyen dans la transition	5
<i>Vers une transition ordinaire ? Étendre le champ de l'émancipation à notre relation au(x) vivant(s) ?</i>	7
<i>La circulation des objets dans les magasins gratuits, une pratique économique alternative pour sortir du modèle marchand et relever le défi de la transition écologique</i>	14
<i>Situer l'agir citoyen dans l'espace des mouvements sociaux : la lutte contre la précarité énergétique entre pragmatisme et militantisme</i>	22
<i>Entre émancipation et prescription : coexistence des conceptions de la transition dans les innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation</i>	30
Discussions de la Session 1.....	37
Session 2 - Mises en mouvement individuelles et collectives	49
<i>Engager les citoyens dans la transition énergétique : incubation par la recherche des projets associatifs qui fédèrent et (re)donnent le pouvoir d'agir</i>	51
<i>Trajectoires d'engagement dans les magasins gratuits : entre question sociale et écologique</i>	58
<i>Leviers, modalités et expériences des trajectoires d'émancipation dans les lieux alternatifs : quelques pistes de travail</i>	65
<i>Quand la recherche s'implique dans la mise en mouvement de professionnels sans-voix. Retour réflexif sur une expérience pluridisciplinaire en viticulture bordelaise</i>	68
<i>La fabrique de la transition alimentaire dans les territoires : des mécanismes d' enrôlement à l'épreuve des attachements</i>	73
Discussions de la Session 2.....	81
Session 3- Conceptions des futurs engagés dans l'activité des collectifs	95
<i>Construire un récit partagé de la transition écologique. La Ferme circulaire du Trichon (Roubaix, 59)</i>	96
<i>La révision du PLU, une mise à l'épreuve de l'expérience citoyenne radicale de saillans</i>	104
<i>Quels numériques pour une transition écologique démocratique ? Retour sur un travail sur scénarios pour penser la médiation des technologies numériques dans l'engagement citoyen pour la transition écologique</i>	113
Discussions de la Session 3.....	120

Session 4 Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques	125
Première partie de la Session 4	127
<i>Initiatives citoyennes et dépendance à l'action publique : le cas des coopératives d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique.....</i>	<i>127</i>
<i>À quelles conditions le numérique peut-il être un levier de collaboration pour associer les citoyens à la transition des territoires ? »</i>	<i>133</i>
<i>Les projets alimentaires territoriaux, un levier pour la démocratie alimentaire ?.....</i>	<i>139</i>
Discussions première partie de la Session 4.....	147
Deuxième partie de la Session 4	157
<i>Les cadrages de l'activité de travail par les politiques publiques en tension avec les capacités d'initiative des professionnels.le cas de l'usage des pesticides en viticulture bordelaise</i>	<i>157</i>
<i>Frictions politiques et ré-alignement des échelles de gouvernementalité : deux modalités originales d'articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques pour la transition</i>	<i>162</i>
<i>La gouvernance territoriale d'un projet de transition écologique. Entre expertise scientifique, négociations interstitielles et savoirs profanes. La ferme circulaire du trichon (roubaix, 59)</i>	<i>167</i>
Discussions de la seconde partie de la Session 4	174
Session 5 Essaimage et maillage des initiatives citoyennes	181
<i>Ethnographie des formes de vie sociale alternatives sur un territoire rural : organisation sociale en rhizome et maillage communautaire ?</i>	<i>182</i>
<i>Maillage, essaimage et mise en visibilité : la posture et le rôle des chercheurs dans la démocratie alimentaire</i>	<i>186</i>
Discussions de la Session 5.....	199
Session 6 Communs et composition du monde commun.....	205
<i>Vers une transition ordinaire : contraintes, tensions et communs.....</i>	<i>207</i>
<i>Saillans 2014-2020 : l'expérience d'une démocratie du faire aux prises avec la transition écologique.....</i>	<i>211</i>
<i>Co-construire une problématique de recherche sur la transition énergétique : fragments d'un travail en communs.....</i>	<i>218</i>
<i>Ces communs qui nous obligent... formules de la transition démocratique</i>	<i>224</i>
Discussions de la Session 6.....	227
Conclusions	241